

CONSEIL COMMUNAUTAIRE BERRY – LOIRE – VAUVISE

Du 6 Juin 2013 à Garigny

Etaient présents :

Président

M VILLETTE (St Léger le Petit)

Vices présidents

M CHAMINION (Beffes) ,Mme JAMET (Sancergues) et Mme VASICEK (Garigny)

Membres titulaires :

Mesdames FRITSCH (Couy), HILT (Jussy le chaudrier), BEUTIN (Suppéante de M DOUSSET SEVRY)

Messieurs MAUPLIN (Argenvières), MASSAY (Charentonnay), MAITREPIERRE (Herry) PASQUE (Jussy le Chaudrier)

Du FAYET (Lugny Champagne), VIGNEL (Précy), DELAVault (St Martin des Champs), CHARACHE (Sancergues)

Excusés : M de MONTALIVET (Herry), M CHAPELIER (Sancergues), M. FRENANDEZ (Groises)

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Le Président souhaite la bienvenue à Mr BOURDILLON pour la présentation de NUMERIC 18 (installation de la fibre Optique dans le canton 2021).
 - Présentation d'un nouveau service d'aide à la personne AGIDEIS dans le Département du CHER
Les bureaux sont situés à La Chapelle St Ursin
 - Après délibération le Conseil communautaire à la majorité valide le dernier compte rendu de la séance du 10 Avril 2013.

2 Précision de la somme allouée au collège de Sancergues

A la demande du Président Mr GARRAULT Maire de Groises est venu devant le Conseil communautaire préciser l'utilisation de la somme de 7000 euros allouée au Collège de Sancergues.

Cette somme sert pour le transport des enfants à la piscine et à leur soutien dans diverses activités du collège. 53 enfants du canton en bénéficient, après consultation de l'assemblée.

Résultat du vote :

Pour 13

Contre 1

La C D C continuera de verser la somme de 7000 euros au Collège de Sancergues.

3 DELIBERATION CONCERNANT LES FUTURS DELEGUES COMMUNAUTAIRES

L'assemblée s'accorde pour la solution à l'amiable.

Les 4 communes les plus importantes	3 titulaires
7 communes	2 titulaires
3 communes	1 titulaire

Au total **29** représentants à l'assemblée communautaire.

Le Président souligne et l'Assemblée approuve que la commune d'HERRY a fait un effort pour n'avoir que 3 titulaires pour rester dans l'esprit initial de la C D C.

Après le vote de l'assemblée le Conseil communautaire à adopté la proposition du Président

Soit :

HERRY	3 Titulaires
SANCERGUES	3 Titulaires
BEFFES	3 Titulaires
JUSSY le CHAUDRIER	3 Titulaires
ARGENVIERES	2 Titulaires
ST LEGER LE PETIT	2 Titulaires
COUY	2 Titulaires
ST MARTIN DES CHAMPS	2 Titulaires
PRECY	2 Titulaires
CHARENTONNAY	2 Titulaires
GARIGNY	2 Titulaires
LUGNY CHAMPAGNE	1 Titulaire
GROISES	1 Titulaire
SEVRY	1 Titulaire

RESULTAT du vote :

POUR : 12

CONTRE : 2

Délibération de la C D C ; puis chaque commune doit prendre une délibération suivant l'avis du Conseil communautaire.

4 Délibération concernant le budget annexe du SPANC et le choix de la T V A

Budget SPA NC non assujetti à la T V A

Résultat du vote : 14 Majorité

5 Pouvoir de police des Maires en matière d'assainissement non collectif

Pour garder leur pouvoir de police, les Maires des Communes doivent faire un courrier au Président de la C D C.

S'il n'y a pas de courrier le Président de la C D C assume cette tâche.

6 TRANSPORT POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Pas de réponses des communes

7 REPARTITION DU F P C I

Après délibération pour cette répartition. La somme de 67852 euros sera reversée à la C D C

Résultat du vote : la majorité des communes approuvent

	Montant de droit commun
Part E P C I	21935
Part communes membres	45917
Total	----- 67852

8 Délibération pour le contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage auprès de l'URSAFF

Cette délibération est obligatoire pour le personnel non titulaire de la C D C

9 Délibération pour le changement du lieu du siège social de la C D C BERRY LOIRE VAUVISE

NOUVELLE ADRESSE :

**BERRY LOIRE VAUVISE
6, rue Hubert Gouvernel
18140 SANCERGUES
Tel : 02 48 79 38 35**

Adresse mail : cdc.berryloirevauvise@gmail.com

SECRETARIAT :

**MERCREDI : 14h30 - 17h
JEUDI - VENDREDI : 8h30 - 12h / 13h30 17h30**

Délibération à prendre dans chaque commune.

Questions diverses

- Adhésion à l'Association des Maires de France ; cotisation annuelle 0,0454 par habitants soit 267 euros

Résultat du vote : pour 11 contre 3

- Adhésion à l'Association des Maires du Cher ; cotisation annuelle 50 euros

Résultat du vote : 14 Majorité

- Demande de subvention auprès de nos parlementaires

La réponse de M. POINTREAU : 3000 EUROS sera accordée à la C D C Berry Loire Vauvise

Réponse de M GALUT : sa réserve parlementaire de 2013 est épuisée

- S D E 18

Installation de bornes pour les véhicules électriques dans notre secteur communes concernées SANCERGUES HERRY

. Financement à la hauteur de 20% pour communes et communautés de communes.

- BANQUE ALIMENTAIRE

Après un courrier adressé aux communes de CHAUMOUX -MARCILLY, ETRECHY, LA CHAPELLE MONTLINARD pour leur participation à la B A ; la réponse a été négative pour CHAUMOUX et LA CHAPELLE-MONTLINARD

ETRECHY serait d'accord de verser 0,50 euro par habitant au lieu de 1 euro.

Mme JAMET invite les membres de la commission B A à venir voir le fonctionnement de l'épicerie sociale des AIX D'ANGILLON.

.

- Monsieur VIGNEL rappel la proposition faite lors du dernier conseil pour le regroupement des travaux de voiries afin de bénéficier de tarif attractif, les Maires de PRECY et de St MARTIN des CHAMPS se chargeront de ce dossier, nous les en remercions.

.

Merci de votre attention. La séance est levée à 21 h20.

